

CABINET

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES
DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE

Unité d'Exécution de Projet

N° 00822 MEFB-CAB/PRCTG-UEP-SPM 

AVIS DE RECRUTEMENT

1- Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un financement pour l'exécution du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG). Le PRCTG a été chargé de procéder au recrutement d'un(e) **Directeur des Statistiques et de la Documentation** pour l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en République du Congo.

Lieu de travail : Brazzaville

Durée du contrat : Cinq (05) ans

2. Termes de références du Directeur des Statistiques et de la Documentation

Sous l'autorité directe du Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, le Directeur des Statistiques et de la Documentation a pour mandat de constituer et gérer les statistiques et les archives et la documentation des marchés publics, selon les pratiques et les normes techniques en vigueur en la matière.

Sans que ceci ne soit limitatif, il/elle exécutera les tâches suivantes :

- constituer et gérer les statistiques des marchés en rapport avec la passation et l'exécution des marchés publics ;
- rédiger les documents synthétiques des statistiques des marchés publics à publier ;
- gérer les archives et la documentation ;
- consolider et harmoniser tous les documents à publier dans la revue et sur le site internet des marchés publics et procéder à leur publication.

3. Qualifications requises

- Etre titulaire d'un diplôme niveau Bac + 5 dans l'un des domaines suivants : économie, statistiques, documentation ou tout autre diplôme équivalent;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans les domaines précités ;
- Avoir de bonnes connaissances en informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet).

Le candidat devra entre autre:

- être de nationalité congolaise ;
- jouir d'une probité morale et intellectuelle ;

- avoir une expérience ou une connaissance des procédures de passation de marchés utilisées par les principaux bailleurs de fonds serait un atout ;

Le candidat sera sélectionné en application des procédures de passation des marchés de prestations intellectuelles prescrites par le Code des marchés publics et ses textes d'application.

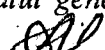
4. Composition du dossier

- une lettre de candidature adressée au Directeur Général de l'ARMP ;
- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae mettant en exergue les expériences du candidat dans le domaine des marchés publics;
- des copies des diplômes requis certifiées conformes, dont l'original sera exigé en cas de recrutement ;
- des certificats ou attestations de travail délivrés par les anciens employeurs.

5. Dépôt des dossiers de candidature

Les personnes intéressées doivent déposer leur dossier de candidature sous pli fermé au secrétariat de l'Unité d'Exécution du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance, sis derrière le Commissariat Central, Brazzaville, Tél : 635 53 22, au plus tard **mercredi 09 septembre 2009 à 16 h 00**, en inscrivant sur l'enveloppe :

**Monsieur le Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP)
«Candidature au poste de Directeur des Statistiques et de la Documentation, à n'ouvrir qu'en
commission d'évaluation ».**

NB : *Un agent d'une administration publique peut déposer sa candidature. Toutefois, en cas de recrutement, il devra être traité conformément au statut général de la fonction Publique relative à l'avancement, à la retraite et à la fin de détachement.* 

Brazzaville, le **24 AOUT 2009**

Le Directeur de Cabinet par intérim
du Ministre de l'Economie,
des Finances et du Budget

